

Chronique du Lot

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DE ST-DENIS-CATUS

Réunion générale du Comité syndical. — La réunion générale du Comité Syndical a eu lieu le 16 décembre 1937, à 14 heures à la Préfecture du Lot, sous la Présidence du Docteur J. Soulié, M. le Préfet du Lot, M. l'ingénieur du Génie rural, M. le Directeur de la Cie concessionnaire, MM. les représentants de 25 communes, assistaient à la séance.

Le Docteur Soulié tint, au début de son compte-rendu sur la situation syndicale, à remercier M. le Préfet d'avoir bien voulu assister à la réunion syndicale, affirmant ainsi l'intérêt et le concours qu'il ne manquera pas d'apporter à l'électrification rurale.

Le Président montre ensuite comment l'activité syndicale s'exerce de concert avec l'Union départementale, et la Fédération nationale des Collectivités électrifiées a pu arriver à donner à chacun des problèmes qui sont restés longtemps à l'ordre du jour des délibérations du Comité, des solutions satisfaisantes. Il analyse les éléments essentiels de la situation du Syndicat, chiffre notamment les répercussions sur le prix de vente du courant résultant de l'application des décrets de 1935 et de 1937, montre comment la prise en charge des dépenses de l'électrification, entraîne un préjudice libéré des budgets des petites communes rurales d'un vote impressionnant de centimes additionnels. Ceci a permis, dès lors, de pouvoir songer à l'électrification des écarts question particulièrement importante, au sujet de laquelle le président demandera dans quelques instants au Comité de vouloir bien voter les mesures nécessaires et définitives.

Les comptes administratifs, le budget supplémentaire 1937 et le budget primitif 1938 sont votés à l'unanimité; il est décidé que les emprunts émis par le Syndicat auprès des particuliers seront exonérés à partir du 1^{er} janvier 1938, du prélèvement de 10 0/0.

Le Président, puis M. l'ingénieur du Génie rural exposent aux délégués l'état du projet relatif à l'électrification des écarts. Ce projet, dressé par les soins du Bureau Syndical, dès 1933, a été subventionné en décembre 1936. Une nouvelle évaluation du projet effectuée en juin 1937, donne un total de travaux à exécuter d'un montant de 5 millions. Le Comité, à l'unanimité vote l'emprunt nécessaire pour couvrir la part syndicale et donne au Bureau les pouvoirs pour effectuer l'adjudication de ces travaux, les marchés qui en résulteront, opérations qui auront lieu au début de 1938.

Après que le Comité syndical a enregistré le fonctionnement du fonds national d'amortissement de l'électrification et les résultats qui en résulteront quant à la diminution du prix de vente du courant, une discussion élargie et approfondie, à laquelle prennent part différents délégués, M. le Préfet, M. l'ingénieur du Génie rural, émettent sur la transformation de l'Union départementale des Collectivités électrifiées en Syndicat, votée à l'unanimité, et sur l'organisation du Contrôle communal. Les différentes thèses sont confrontées, examinées à la lumière de l'efficacité nécessaire à attendre de l'institution de ce nouveau service, et des décisions prises déjà à son sujet par un nombre important de syndicats d'électrification du département. Le Comité syndical estime cependant que cette question mérite d'être étudiée plus à fond et à l'unanimité vote une résolution prescrivant, précisant seulement, le rôle de l'Union départementale de contrôle, afin de l'organisation de ce service, d'en obtenir les meilleurs résultats.

Les pouvoirs de confiance sont remis à M. le Préfet, précisant seulement, le rôle de l'Union départementale de contrôle, afin de l'organisation de ce service, d'en obtenir les meilleurs résultats.

VOT

Sur 15 de nos députés révoqués du projet de loi sur la technique de l'exposition des arts et métiers, à Paris, les députés du Lot ont voté :

M. de Monzie, M. de Besse et Malvy n'ont pas pris part au vote.

La Chambre a adopté le projet de loi par 337 voix contre 260.

Légion d'honneur

Dans la promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur, nous relevons avec plaisir le nom de notre distingué compatriote, le général Blin, chef de service historique au ministère de la guerre.

Nous adressons à M. le général Blin, qui est un ancien élève du lycée Gambetta, nos bien sincères félicitations.

PALAIS des FÊTES

A l'occasion des fêtes du Jour de l'An JEUDI 30 VENDREDI 31 DECEMBRE SAMEDI 1^{er} DIMANCHE 2 JANVIER (en soirée à 21 heures)

SAMEDI et DIMANCHE (matinée à 15 h.) Un chef-d'œuvre

Danielle DARRIEUX Adolphe WOHLBRUCK, Charles VANEL

Port-Arthur

Un film de Nicolas Foukas Tiré du célèbre roman de Pierre Frondaie

LA SEMAINE PROCHAINE L'ETendard de la production française

Abus de confiance Grand prix international de l'Exposition

EXONERATION DES PATENTES DES PETITS MEUNIERS

On nous communique : Unissant leurs efforts, le Secrétaire de l'Artisanat familial du Lot et le Président du Syndicat des Meuniers à façon viennent d'entreprendre des démarches en vue d'obtenir l'exonération des patentes des petits meuniers.

Les parlementaires au concours desquels il ont fait appel en vue de la réussite de ce projet ont déjà répondu favorablement.

Les pourparlers ont été entamés auprès de M. le Directeur des Contributions Directes qui ont donné lieu à l'envoi de la lettre suivante adressée à ce chef de service :

« Monsieur le Directeur,

« Comme suite à votre honnête, nous demandant l'importance et le nombre des petits meuniers à façon des cours d'eau de notre département, nous avons l'honneur de vous exposer que : dans le Lot, les meuniers se divisent en trois catégories : 1^o Les meuniers broyant uniquement du mauvais grain pour le bétail ; 2^o Ceux qui broient du blé pour la consommation familiale, à façon prenant leur rémunération en grain, à l'exclusion de toute opération commerciale ; 3^o Enfin les meuniers, dits minotiers, qui achètent du blé et revendent la farine aux boulangers.

« Nous demandons l'exemption de la patente que pour la 1^{re} et la 2^e catégories.

« La ventilation de ces deux catégories est facile à faire ; la première, en effet, n'est soumise à aucune réglementation, l'administration des Contributions Indirectes ne leur délivre pas de carnet de laissez-passer dont ils n'ont pas besoin.

« La deuxième, soumise au contrôle du laissez-passer, se reconnaît par la mesure qui l'exempte de la taxe à la mouture au-dessous de 3.000 quintaux.

« Si vous le jugez nécessaire, nous serons à votre disposition pour vous donner d'ici quelques jours les noms des intéressés.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre parfaite considération.

« Pour le Syndicat des Petits Meuniers du Lot : Signé : CAYLA.

« Pour l'Artisanat familial du Lot : Signé : BOURGEOIS. »

L'on sait que le Syndicat des petits meuniers à façon a déjà obtenu, grâce à l'appui des parlementaires du Lot l'exonération de la taxe à la mouture qui était pour eux une charge écrasante qu'ils ne pouvaient supporter.

Malgré cet allègement, leur situation est loin d'être brillante. Petit à petit, les paysans réassurent la fabrication de leur pain. Déjà nombreux sont les meuniers dont les moulins ne reçoivent que le mauvais grain destiné au bétail. Bientôt pas un sac de blé ne se mouline dans ces petits moulins.

Cependant les paysans tiennent essentiellement à ce que ceux-ci subsistent pour travailler les grains de qualité médiocre.

Pour arriver à ce résultat, il faut que les meuniers n'aient pas à supporter la charge d'une patente souvent élevée et qui, si l'on en croit des bruits malheureusement fondés, est appelée à être encore augmentée.

C'est là ce qu'ont compris les parlementaires du Lot, aussi feront-ils le nécessaire pour que vivent encore les petits moulins.

LE LOT A PARIS

La Société des Cadets du Quercy rappelle que sa 3^e matinée de la saison sera donnée le 2 janvier dans les magnifiques salons des Sociétés Savantes, 8, rue Danton.

Gendarmerie

Au tableau d'avancement pour le grade de lieutenant-colonel, nous relevons avec plaisir le nom de M. le chef d'escadron Houlié, de la 17^e légion, commandant la compagnie du Lot. Avec les nombreux amis qu'il compte à Cahors et dans le Lot, nous adressons au sympathique et distingué chef d'escadron, M. Houlié, nos bien sincères félicitations.

Plus de gendarmes... à cheval !

Par décision ministérielle supprimant les brigades de gendarmerie montées, la brigade de Cahors qui, jusqu'à ce jour, était la seule du département ayant encore des chevaux devient une brigade à pied.

P.-O.-MIDI

M. Monsarrat, chef de bureau de la petite vitesse à la gare de Figeac, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à la date du 1^{er} janvier 1938.

Pigeon-voyageur

M. Froment, propriétaire à Lamothe-Cassel, a recueilli un pigeon-voyageur, blessé à une aile, portant l'inscription : « Courrier, Limoges, 222, n^o 30.189. »

EDEN

JEUDI — VENDREDI SAMEDI et DIMANCHE (à 20 heures 45) SAMEDI et DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Le plus gros succès au Théâtre. Le plus grand succès au Cinéma. La plus triomphale des opérettes. Une réalisation grandiose.

Le charme et les voix adorables d'un couple sans égal.

ROSE-MARIE

AVEC Jeanette MAC DONALD et Nelson EDDY

AUX PLANTEURS DE LAVANDE DU QUERCY

Les planteurs de lavande ayant distillé leur fleur à notre atelier de Cahors-Catus, sont informés que l'essence de la dernière récolte leur sera payée le lundi 3 janvier, à 1 h. 1/2, à l'ancien évêché, à Cahors.

Par la même occasion, il sera rendu compte des opérations de l'année 1937 et on recevra les adhésions à notre groupement, ainsi que les dernières commandes de plants de lavande. — Le Bureau.

LES TRUFFES

Au marché du 24 décembre, à Cahors, les truffes ont été vendues de 45 à 50 francs la livre.

A la foire de Martel, apport de 600 kilos de truffes qui ont été vendus de 100 à 130 fr. le kilo.

Compatriote

Par arrêté interministériel du ministre des travaux publics et du ministre de l'air, notre distingué et sympathique compatriote, M. Henry Puget, maître des requêtes au Conseil d'Etat, membre du Conseil supérieur des transports, est nommé membre du Comité d'études des transports postaux.

Nous adressons à M. Henry Puget nos bien vives félicitations.

Escoquerie à la T.S.F.

Ces jours derniers, M. le curé Landes, de St-Hilaire-Bessonnes, recevait la visite de deux individus, se disant représentants de la marque d'appareils de T.S.F. Daventry-Radio, de Paris. Ils déclinaient leurs noms, Bataille et Bellon et affirmèrent venir de la part de M. le curé-doyen de Latronquière.

Leur rôle, dirent-ils, se bornait à placer des postes de 7 lampes à raison d'un par canton, à charge pour le curé bénéficiaire de faire de la publicité auprès de ses collègues.

M. Landes acquiesça. Les courtiers lui demandèrent une somme de 500 fr., à titre de garantie, remboursable bientôt par la maison et une signature au bas d'un papier quelconque, pour faire la balance, moyennant quoi on lui remit un reçu de 3.500 fr. en bonne et due forme.

M. Landes voulut accompagner les deux courtiers à leur auto : ceux-ci s'y refusèrent. Mais M. Landes insista. Alors l'un d'eux prit les devants et se rendit à l'auto dont il s'occupa à changer les numéros minéralogiques. Un voisin, M. Bourdardie le surprit pendant qu'il se livrait à cette opération et avisa M. Landes. Les deux courtiers montèrent en auto et partirent.

M. Landes comprit alors qu'il avait eu affaire à deux escrocs et qu'il avait signé une traite de 3.000 francs.

Il porta plainte à la gendarmerie qui ouvrit une enquête au cours de laquelle elle apprit que M. le curé-doyen de Latronquière avait bien reçu les deux courtiers mais qu'il les avait éconduits et ne les avait pas adressés à M. Landes.

Cambriolage à Mercuès

Des malfaiteurs ont pénétré, en cassant un carreau, pendant la nuit de lundi, dans le bureau de tabac Dault, à Mercuès. Ils ont emporté le tiroir-caisse qui contenait environ 200 francs, une certaine quantité de tabac, de cigarettes et de... bonbons. On a retrouvé le tiroir-caisse dans un enclos appartenant à M. Laverge. Une enquête est ouverte pour retrouver les cambrioleurs.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 24 au 30 décembre

Naissances

Rochis Yvette, rue Wilson. Vidaillec Colette, 57 boulevard Gambetta. Sabrié Michel, 27, rue Nationale.

Mariages

Ouvrien Gabriel, employé aux Archives départementales et Augustin Marie-Rose, institutrice. Tassart Pierre, inspecteur de l'Enregistrement et Triadou Suzanne, s.p.

Décès

Couzé Eugène, distillateur, 66 ans, rue Wilson. Alaux Louis, retraité, 62 ans, 1 rue Camp-des-Monges.

Renvois René, Directrice du Lycée Clément-Marot, 46 ans, 10, boulevard Gambetta. Momméja Rémi, infirmier, 34 ans, 2, rue Mascouton.

Gaudin Marie, épouse Gaubert, s.p., 69 ans, 14, rue du Bousquet. Coudere Elise, s.p., 83 ans, rue Wilson. Solvez Thérèse, s.p., 83 ans, rue Wilson.

INCENDIE

Mercredi, à midi 10, la sirène de la mairie retentissant, annonçant qu'un incendie venait d'éclater dans la ville. Le feu était au premier étage de l'hôtel Lac, place Thiers.

Dix minutes à peine après, les pompiers étaient sur les lieux et luttaient contre le sinistre. Mais, en raison de la température, les conduites d'eau étaient gelées et il fallut avoir recours à l'autociterne municipale pour permettre aux pompiers de combattre le feu.

Derrière l'immeuble, des tirailleurs Sénégalais faisaient la chaîne et transmettaient des seaux d'eau pour alimenter une pompe à bras.

Vers 15 h. 30, l'incendie était éteint et tout danger était conjuré. On évaluait à 30.000 fr. environ, les dégâts qui sont couverts par une assurance.

On ignore les causes de ce sinistre qui a éclaté entre le plafond du premier étage et la toiture.

TOUT pour votre BEAUTÉ

réalisée par

ANTOINE

chez sa spécialiste Mme IMBERT parfumerie

18, Boulevard Gambetta MASSAGE — MAQUILLAGE MANUCURE, etc... Téléphone 447

CAHORS

OBSEQUES DE LA DIRECTRICE DU LYCEE CLEMENT-MAROT

Comme nous l'avons dit, les obsèques de Mlle Renvois, directrice du lycée Clément-Marot, ont donné lieu à une imposante manifestation de regret et de sympathie. Au nom du corps enseignant, M. Bégué, inspecteur d'Académie, s'est fait l'éloquent interprète de ces sentiments. Il a prononcé l'éloquent discours suivant :

Discours de M. l'inspecteur d'Académie

« C'est avec une émotion profonde et combien fraternelle que la voix de M. le Proviseur, en la froide soirée de Noël, n'annonçait la mort de Mlle Renvois, directrice du lycée de jeunes filles de Cahors, et le même deuil me saisit en apprenant la tragique et soudaine nouvelle. Il y avait à peine quelques jours, elle assistait au Conseil d'Administration de cet établissement qui absorba jusqu'au dernier instant tout ce qui lui restait de forces et de santé. J'en ai encore sa voix comme volée, parfois affaiblie et murmurante, sollicitant pour ses élèves, pour sa maison qu'elle aimait également, les améliorations qui eussent apporté aux unes plus de joie, qui eussent ouvert en l'autre des portes plus dignes de recevoir tant de jeunesse et d'ardent espoir.

« Car elle oubliait à l'accomplissement de sa tâche quotidienne, les angoisses de son propre destin, pour épouser les soucis de l'école qui lui était confiée. Je l'écoulaux avec la déférence que l'on doit aux êtres en qui flambe l'amour de l'extraordinaire métier de forgeron d'âmes. Attentive à tous les détails de cette administration si complexe à force d'être vivante, qui doit allier la préservation de fragiles existences aux progrès incessants des esprits et des cœurs, elle me disait ses inquiétudes et ses fiertés, participant à ce don réservé aux personnes rares qui trouvent toujours motif de souffrance et jamais loisir d'attendre et de se reposer. Sous sa direction, le lycée se revêtait d'une parure confortable et gaie, mais elle n'était point satisfaite. Elle me montrait comme une désolation d'elle-même à porter le poids des classes encore trop petites, des salles à son gré trop obscures ; elle me signalait avec un accent de bonheur à la fois triomphal et modeste les transformations qui devaient faire de son établissement l'égal de celui qui abrite les jeunes gens. Et il y avait dans les demandes qu'elle m'adressait une âpre patience, une hâte d'aboutir dont aujourd'hui seulement je mesure le sens.

« Avec une sensibilité déjà libre d'attachés, elle prévoyait peut-être que le terme était proche où lui serait arraché le manche de la charrue qu'elle guidait sans regarder en arrière, ainsi qu'il est conseillé par la Sagesse. Aussi ajoutait-elle à l'énergie parfois indomptable que doit en certains cas affecter l'action de quiconque assume des responsabilités, la délicatesse et les souriantes retours qui sont le propre des cœurs bien nés. Je n'oublie pas avec quelle ferveur elle exaltait le dévouement de ses collaboratrices, avec quelle volonté d'effacement elle étalait leurs mérites, avec quelle douceur elle s'excusait quand un devoir l'obligeait à troubler leur tâche. Aussi gardait-on, longtemps après l'avoir quittée, ce parfum de bonté pudique qui émanait d'elle et de l'atmosphère familiale qu'elle avait su créer.

« Nous avions tous le droit d'en escompter les plus heureux résultats dans un avenir prochain. La mort l'a frappée au moment même où le don de soi qu'elle avait consenti à la cause des nouvelles générations devenait, grâce à l'expérience qu'elle avait acquise et à la jeunesse qui eût dû la parer encore, le plus précieux. Sa carrière, pour brève qu'elle paraisse, est cependant pleine des féconds et obscurs labeurs que l'Université réserve à tous ceux qui préfèrent un dévouement sans fin ni récompense à l'éphémère et souvent inutile gloire des réputations qui voltigent sur les lèvres des hommes.

« Elle était née à Vendôme, dans cette plaine de France où la majesté des horizons et de l'histoire inflige une première leçon de modestie, au mois de décembre 1891. Enfant qui distinguait les dons d'une riche nature, elle fit de solides études que couronnèrent bientôt le diplôme, puis, en 1914, la première partie, enfin, en 1916, la deuxième partie du certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences. Nommée professeur au collège de jeunes filles d'Abbeville, elle fut appelée, après un an d'exercice, au collège de garçons de Saintes, que la guerre privait d'hommes. En 1919, nous la retrouvons à Dieppe, d'où on la choisit pour exercer au lycée de Brest.

« Courageusement elle conduisit de front sa lourde besogne professionnelle et le soin de sa culture personnelle, et en 1922, elle est reçue à l'agrégation de mathématiques. Le succès ne lui sert qu'à se dévouer davantage ; en 1929, elle assume la direction du collège de Bône, qu'une population encore mal accoutumée à la culture et aux habitudes françaises rend particulièrement difficile. Elle se concilie si bien la respectueuse confiance de tous qu'elle est appelée, en 1925, à diriger le lycée de Constantine.

« Elle le quitte, en 1928, pour raisons de santé, laissant des regrets dont je recueillais des échos il y a peu de temps encore.

« Se croyant rétablie d'une longue maladie, elle acceptait en juillet dernier la mission de présider aux destinées du lycée Clément-Marot.

« Aujourd'hui, nous sommes réunis, l'âme bouleversée de tristesse, pour la saluer au seuil d'une éternelle retraite. « Son destin a été celui de tous les artisans qui, sans bruit, avec la conscience d'une souveraine noblesse enfouie un plus secret d'eux-mêmes fabriquent la pâte de lendemains que nous voulons espérer meilleurs de tous les dévouements dépensés. De cette simplicité même naît la grandeur d'une vie qui épuise ses forces au service des autres. Dans notre Université, dont l'image m'apparaît comme celle d'un cortège infatigable qui entraîne d'innombrables grimpeurs prêts à tous les sacrifices pour la conquête d'une leur vacillante et toujours plus éloignée à mesure qu'on approche, et dont nous pensons qu'elle enseignera aux hommes, en les éclairant sur leur propre compte, le chemin de l'universel.

A NOS LECTEURS

Nos ateliers étant fermés samedi prochain, Jour de l'An, fête légale, le « Journal du Lot » ne paraîtra pas ce jour-là !

AU SUJET D'UN VŒU... EXAGERE !

Ces jours derniers, notre excellent confrère « la Dépêche », à la chronique de Montauban publiait un vœu émis par le Club nautique montalbanais qui a provoqué une légitime surprise parmi les Cadurciens.

Et, dam ! Le Club nautique montalbanais demande à l'autorité militaire de rétablir à Montauban, la résidence de « l'officier chargé du service de l'éducation physique des départements du Tarn-et-Garonne et du Lot ».

Or, comme on le sait, la résidence de cet officier, est, à Cahors.

Pour justifier cette demande, le Club nautique déclare que ce... déplacement (1) est « dans le but de faciliter les rapports des sociétés montalbanaises avec le représentant officiel de l'éducation physique et de permettre à ce dernier d'apprécier à leur juste valeur les efforts de chacune de ces sociétés ».

D'accord ! Mais les Cadurciens ne manqueraient pas à leur tour, de faire observer qu'il y a à Cahors et dans le Lot, des sociétés qui ont le droit « d'être appréciées par le représentant officiel de l'éducation physique ».

Cet officier est en résidence à Cahors, mais il se rend, selon les nécessités du service, dans le Tarn-et-Garonne ; s'il était en résidence à Montauban, il serait bien obligé de se rendre à Cahors ? Alors ?

Pauvre Cahors ! on lui a enlevé son régiment et on lui a concédé un... bataillon. Faut-il, encore, qu'on lui enlève quelques officiers de sa petite garnison ?

Aussi bien, les Cadurciens ne verront pas d'inconvénient à ce que satisfaction soit donnée aux Montalbanais, qui, dans leur vœu, demandent que « dans l'impossibilité de changement de résidence du directeur de l'éducation physique, un autre officier soit désigné pour assurer le service départemental d'éducation physique en Tarn-et-Garonne ».

Soit ! va pour cette solution ; mais de grâce, qu'on n'enlève pas à Cahors ceux qui y sont et où, du reste, ils se plaisent bien !

L. B.

LA MAISON POPOVITCH

présente à sa nombreuse et aimable clientèle ses vœux pour une Heureuse Année

Renouvellement des sépultures

M. le Maire de la Ville de Cahors rappelle à ses administrés que la section n^o 14 dans laquelle des inhumations ont été faites du 20 mai 1930 au 30 janvier 1931 va être affectée à de nouvelles sépultures.

Il invite, en conséquence, les familles intéressées à enlever avant le 15 janvier 1938 les signes funéraires placés sur les tombes de leurs parents. Elles sont priées de venir à l'heure indiquée sur les cartes envoyées par le service des sépultures.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le samedi 1^{er} janvier 1938 et le dimanche 2 janvier par la

Pharmacie LAGARDE 36, Boulevard Gambetta

SERVICE MEDICAL

Le service médical sera assuré le samedi 1^{er} janvier 1938 par le

Docteur CALVET et le dimanche 2 janvier 1938 par le Docteur DELPORT

Le plaisir d'offrir...

Offrez-vous ce plaisir en choisissant dès demain, dans la magnifique collection d'Objets de bon goût, les dernières créations que vous présente

Mandelli

Joailleur-Orfèvre, CAHORS Echange au plus haut cours des vieux bijoux, monnaies d'or et d'argent

la bonté. Mlle Renvois a marqué son passage en nous léguant l'exemple des plus hautes vertus, qui sont les plus simples, celles précisément dont la permanence est la plus difficile parce qu'elles trouvent à chaque minute occasion de s'exercer. Si les pauvres morts peuvent encore entendre notre voix, qu'elle emporte d'ici la certitude que dans nos mémoires, son enseignement survivra ; comme elle et après elle nous nous efforçons de conduire d'une main bienveillante et ferme les enfants qui nous succéderont sur la mer capricieuse des vertus et du savoir.

« Je voudrais que ses collègues, ses élèves, sa famille surtout, puissent en cette assurance que notre gratitude et notre désir de continuer son œuvre demeurent au-delà de la mort, une résignation plus douce. Nous prenons à leur deuil une part qui engage notre être tout entier ; je ne crois pas pouvoir mieux offrir à leur douleur que la fierté d'une existence où nous récoltons la force de travailler plus utilement ».

Prix de vertu

Le prix annuel Eugène Gallois, de 2.500 francs, « destiné à récompenser une jeune fille déshéritée qui aura lutté honnêtement contre l'adversité », a été décerné par l'Institut de France, à Mlle Marie Bédé, brodeuse demeurant, avenue de Toulouse, Cahors. Nous adressons à Mlle Bédé nos bien vives félicitations.

Bal Tricolore

C'est le samedi 15 janvier prochain qu'aura lieu, dans les salons de la Préfecture, le Bal tricolore, organisé par l'Association des Officiers de Réserve du Lot et les Officiers de la garnison.

Cette soirée dansante s'annonce comme une des mieux réussies de la saison. Un orchestre choisi, accompagné d'un jazz très entraînant, jouera un répertoire de plus variées danses modernes. Un cotillon sera distribué au cours de la soirée. Des surprises seront réservées aux dames.

Nous reparlerons bientôt du Bal tricolore, si impatiemment attendu par les fervents de la danse.

Amical Aveyronnais de Cahors

Dans sa dernière Assemblée générale qui était présidée par notre sympathique président M. Bonnefou, il a été décidé que le banquet annuel aura lieu dans la salle du Terminus, le samedi 15 janvier, à 19 h. 30. A l'issue du banquet sera tiré la Tombola. Prière de se faire inscrire jusqu'au 3 janvier, dernier délai, chez M. Roy, horloger ; M. Etienne, horloger ; M. Bessou, permanence à Gare. Rendez-vous à l'apéritif chez le camarade Robert, Café des Allées Fénélon.

Le Bal aura lieu dans les mêmes locaux, le samedi 22 janvier, nous reparlerons de cette soirée qui s'annonce très brillante. — Communiqué.

Pour vos cadeaux du Jour de l'An adressez-vous à la

Parfumerie IMBERT

18, Boulevard Gambetta

Toutes les Grandes Marques de parfumerie. Parfums Caron, Chanel, etc...

Vous y trouverez également des parfums Lancel et des vaporisateurs signés Marcel Franck.

Grand choix de garnitures de toilette et d'ongles.

Téléphone 447

Les Sports

Le Rugby à Cahors

Samedi 1^{er} janvier au Stade Lucien Desprats, grand match de rugby Montalbanais (jeuniors) contre Stade Cadurcien (réservé).

Après leur brillante partie de samedi dernier, le public cadurcien voudra revoir à l'œuvre nos jeunes espoirs, aussi escomptons-nous la venue du grand public autour des barrières du Stade.

Au match aller, Cahors fut battu par 1

Femme de ménage à 74 ans

Grâce à Kruschen elle gagne encore sa vie

A 74 ans, Mme D... doit gagner sa vie en faisant chaque jour des ménages. Heureusement pour elle, sa santé est parfaite et lui permet de travailler, à son âge, « comme une jeune femme de trente ans ». C'est que, depuis des années, elle prend des Sels Kruschen. « Je préfère, dit-elle, me passer de beurre sur mon pain que de mes Sels Kruschen. Grâce à eux, je digère bien et n'importe quoi, car ils me tiennent le corps libre tous les jours. » Les Sels Kruschen stimulent le foie, les reins, l'intestin. Ils vous font un sang pur et généreux qui vous infuse une force, une vitalité nouvelles. Dès demain, prenez chaque matin votre « petite dose ». Vous vous sentirez bientôt plus alerte, plus gai, plus dispos. Aucune fièvre ne vous fera peur. Les Sels Kruschen sont en vente dans toutes les pharmacies en flacons petit modèle, moyen modèle et grand modèle.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratiar

Comice agricole cantonal. — Dans son assemblée générale du dimanche 19 décembre, présidée par M. J. Gissbert, le comice agricole, sur la proposition de son Conseil d'administration, renouvelle le pouvoir de son bureau sortant dont tous les membres acceptent de conserver leurs fonctions.

Pour 1938, le bureau est donc ainsi composé :

Président : M. Gissbert ; Vice-présidents : MM. A. Foisy ; J. Combarieu, F. Paraire, Fournols ; Trésorier : M. E. Drillières ; Archiviste : M. F. Laviale ; Secrétaire adjoint : M. H. Reste.

Sur la proposition de M. Drillières, la réunion porte de 3 francs à 5 francs la cotisation annuelle de membre du Comice à dater du 1^{er} janvier 1938.

MM. les Maîtres des communes du canton de Castelnau-Montratiar sont priés de faire recueillir par leur secrétaire, les cotisations des agriculteurs désirant faire partie de notre association agricole.

Il est indispensable que notre comice devienne puissant pour défendre énergiquement les intérêts des travailleurs de la terre et mettre fin au dépeuplement de nos chères campagnes.

Il sera remis à chacun d'eux un reçu détaché d'un registre à souche.

Enseignement primaire. — A dater du 1^{er} janvier 1938, Mlle Magot, de Carluet, est nommée institutrice de l'école laïque de la Section de Saint-Etienne, commune de Saint-Paul-Labouffie.

Mme Imbert est nommée institutrice de l'école laïque de Terry, commune de Pern.

Nos souhaits de bienvenue aux nouvelles maîtresses.

Adjudication des droits d'octroi. — Les droits d'octroi de la commune de Castelnau-Montratiar ont été mis à l'adjudication le 26 décembre sur la mise à prix de 2.500 francs.

M. Louis Montagne a été déclaré adjudicataire contre le versement annuel de la somme de 2.555 francs.

Labastide-du-Vert

Dans l'enseignement. — Sur la liste du mouvement du personnel enseignant, nous relevons, en ce qui nous concerne, les mutations suivantes :

Mlle Grangier, de Labastide-du-Vert, à Rouffillac ; Mme Agié, de Fages-Luzach, à Labastide-du-Vert.

Bien que, depuis la Toussaint seulement à Labastide-du-Vert, Mlle Grangier avait su gagner, par sa simplicité, sa franchise et ses qualités professionnelles, la sympathie, l'estime et la confiance des parents des fillettes, ainsi que l'affection de ses élèves. Elle emporte les regrets unanimes de tous ceux qui l'ont appréciée.

En notre nom personnel, nous lui exprimons nos sincères félicitations pour le poste de son choix qu'elle vient d'obtenir, en même temps que nos vifs regrets causés par son départ. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa nouvelle résidence qui la rapproche de ses parents, d'où elle ne sera plus qu'à une dizaine de kilomètres, et nous tenons à lui faire savoir que nous conserverons d'elle un excellent souvenir.

A sa remplaçante, Mme Agié, qui n'est pas une inconnue, nous sommes heureux d'adresser nos meilleurs souhaits de bienvenue. Mme Agié est apte à assumer courageusement la tâche ingrate, parfois délicate dont elle vient d'accepter la responsabilité. Les notes et appréciations pédagogiques de ses chefs permettent d'augurer favorablement de cet le nomination. Que les mamans soient sans inquiétudes, elles auront toutes entière satisfaction, même les plus exigeantes.

Qu'il nous soit permis en cette heureuse circonstance, d'adresser à Mme Agié, nos plus chaleureuses félicitations. — A. B.

St-Denis-Catus

Syndicat d'électrification. — Lire à la « Chronique de la Loi ».

Montcuq

Enseignement primaire. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 21 courant, Mme Couture, institutrice à St-Génézie, est nommée adjointe à l'école publique de filles de Montcuq, avec effet du 1^{er} janvier 1938.

A cette date, la titulaire du poste nouvellement pourvu, Mme Lucie Masbou, atteinte par la limite d'âge, sera à la retraite. Professant depuis de longues années dans sa ville natale, Mme Masbou n'a cessé de mériter, par son travail consciencieux, l'estime des familles et de ses chefs, la sympathie de la population montcuquoise au milieu de laquelle elle s'est acquise un repos bien gagné. Que sa retraite soit longue et heureuse.

A sa remplaçante, Mme Couture, qui passe d'une section au chef-lieu, nous offrons tous nos vœux de cordiale bienvenue.

Marché aux vœux. — On nous communique :

« Les paysans et acheteurs de la région montcuquoise sont informés que le marché aux vœux se tiendra comme par le passé tous les jours de foire à Montcuq.

« La réouverture aura lieu le 25 janvier prochain. Grâce à l'heureux concours de la municipalité de Montcuq, et de municipalités voisines, grâce à la générosité des commerçants de la ville, une prime sera accordée aux producteurs qui apporteront leurs vœux sur le marché. « Il ne sera plus perçu de droits de place. « Paysans dans votre intérêt apportez tous les vœux sur le marché de Montcuq ». — Le Comité.

Puy-l'Evêque

Dans l'enseignement. — Par arrêté préfectoral du 22 décembre courant, Mme Soulié, institutrice à Fages de Saint-Martin-de-Vers, est nommée directrice de l'école de filles de Puy-l'Evêque, en remplacement de Mme Reygasse appelée à une autre destination.

Par arrêté du même jour, M. Soulié, instituteur à St-Martin-de-Vers, est nommé adjoint à l'école de garçons de Puy-l'Evêque en remplacement de M. Reygasse admis à la retraite.

Cette décision aura effet à partir du 1^{er} janvier 1938.

Nous souhaitons bien cordialement la bienvenue à Mme et M. Soulié.

Duravel

REMERCIEMENTS

Monsieur Firmin VALADIE, Madame et Monsieur Charles VALADIE ; Mademoiselle Lucienne VALADIE ; Madame Veuve CAZABONNE et ses enfants et tous les autres parents, profondément touchés des marques de sympathie que leurs amis et connaissances leur ont témoignées à l'occasion du décès de

Madame Marie VALADIE Née PONS

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, les prient de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

LE MERVEILLEUX TRAITEMENT DU DOCTEUR VIDAL A CAHORS

Pour répondre aux demandes de nombreux malades, le Docteur Vidal, le grand spécialiste de la Sympathicothérapie, a décidé de faire appliquer son traitement à Cahors, à l'Hôtel des Ambassadeurs, de 10 h. à midi et de 2 à 6 h., les lundi 3, mardi 4, mercredi 5 janvier inclus.

Sont traités : asthme, rhume des foies, rhumatismes, certaines paralysies (hémiplegie, Parkinson), les troubles digestifs et circulatoires, les troubles nerveux (maux de tête, angoisses, neurasthénie, etc.).

Les malades sont priés de se présenter le premier jour de la consultation ; chacun d'eux sera soumis à un examen (jours gratuits) de ses réflexes sympathiques et le traitement n'est entrepris que si les chances d'amélioration sont sérieuses.

Canic

Naissance. — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'un gros garçon chez les époux Barras-Delpont, du village de Ganil, c'est leur cinquième enfant. La maman et le bébé se portent bien et nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Salviac

Médaille militaire. — Nous sommes heureux avec plaisir que M. Rouffignac Henri, gendarme à Salviac, vient d'être décoré de la médaille militaire (14 ans de service, 1 campagne).

Nos sincères félicitations.

Nombreux décès. — Nous enregistrons cette fin d'année, de nombreux décès qui contrebalancent défavorablement le nombre de naissances. Durant le trimestre de l'été, on n'avait eu à compter aucun décès.

En fin d'année : décès de M. Francoulin Firmin, ordonnateur du bureau de bienfaisance, 75 ans ; de M. Coudere Arnaud, 79 ans, propriétaire à Salviac ; de M. Robert Truquet, 10 ans, de Jardel-Bas, près Salviac et de Marie-Anne Besse, 85 ans, à Dantou, mère de l'estimé conseiller municipal.

Nos sincères condoléances aux familles si cruellement éprouvées.

Une OCCASION de la succursale A. CITROËN

Torpédo Commercial B 14 — 9 cv. Excellent état. Reprise toutes voitures. Vente à crédit. Téléphone 162.

ETUDE DE M^e R. SEGUY

Licencié en droit. Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre.

Jugement d'adoption

A la date du vingt et un octobre mil neuf cent trente-sept, le Tribunal de première instance de Cahors, jugeant en matière civile, a rendu le jugement d'adoption dont la teneur suit :

Le Tribunal, Après s'être procuré les renseignements convenables, avoir vérifié si toutes les conditions de la loi sont remplies et s'être assuré si les personnes qui se proposent d'adopter jouissent d'une bonne réputation.

Après en avoir délibéré, Statuant publiquement, Homologue l'acte d'adoption reçu par Maître SALGUES DE GENIES, Notaire à Marciellac, le vingt-six août mil neuf cent trente-sept.

En conséquence, dit qu'il y a lieu à adoption par Monsieur BASSOUL Emile, propriétaire, et Dame REDON Maria-Zélie-Augusta, sans profession, son épouse, demeurant ensemble au Peyri, commune de Tour-de-Fauré, en faveur de Casimir MOREL, né le six juin mil neuf cent vingt-cinq.

Dit que l'adopté prendra le nom de Monsieur BASSOUL en l'ajoutant au sien propre et aura désormais pour nom patronymique MOREL-BASSOUL.

Dit que le dispositif du présent jugement sera transcrit sur les registres de l'état civil de l'année courante de la commune du lieu de naissance de l'adopté et que mention en sera faite en marge de l'acte de naissance de ce dernier, tant sur les registres de l'état civil de la dite commune que sur ceux déposés au Greffe du Tribunal civil dans le ressort duquel est situé ce lieu de naissance.

Signé : M. LEROUX, MAGNE. Pour copie certifiée conforme. Cahors, le 29 décembre 1937. R. SEGUY, Avoué.

Caisse d'Epargne. — L'administration de cette caisse informe les déposants qu'à partir du 1^{er} janvier 1938 les guichets seront ouverts : le lundi, le samedi et le 15 de chaque mois (jour de foire), de 9 heures à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. ; le dimanche matin, de 9 h. à 11 h. 30.

Comme par le passé, le caissier se tiendra à la disposition des déposants pour tous renseignements. Le taux de l'intérêt reste fixé à 3,25 pour cent et le montant des dépôts à 20.000 francs par livret.

Collège Champollion. — M. Antraygues, de Decazeville, remplace, au collège M. Tupac, nommé à Pontoise. M. Tupac était notre sympathique répétiteur et nous le félicitons d'avoir obtenu le poste de son choix.

Ecole communale de garçons. — C'est avec la plus vive satisfaction que nous avons appris que grâce aux démarches de la municipalité, un sixième poste d'instituteur est créé à l'école communale de Figeac.

Nous adressons nos remerciements à

tous ceux qui ont contribué à cette création.

Au Groupe Sportif Figeacois. — Le match amical qui opposait dimanche, à Londen, le Wonderland-Touousain et le Groupe Sportif Figeacois, a obtenu, malgré un temps défavorable, le succès mérité.

Les Figeacois ne purent aligner qu'une équipe mixte, où six titulaires faisaient défaut. La ligne d'avants, affaiblie par l'absence de quatre joueurs, ne put donner la balle aux lignes arrières et, profitant de cette infériorité, les visiteurs pratiquant un très beau rugby, nous firent assister à des mouvements très bien coordonnés et parfaitement terminés.

En résumé, excellente partie au cours de laquelle les juniors complétant le quinze premier se firent bien souvent applaudir.

Dimanche 2 janvier, grand match amical à Londen qui amènera les redoutables Decazevoillais. Nous espérons qu'une foule nombreuse assistera à cette rencontre.

Arrondissement de Gourdon

Canic

Naissance. — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'un gros garçon chez les époux Barras-Delpont, du village de Ganil, c'est leur cinquième enfant. La maman et le bébé se portent bien et nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Salviac

Médaille militaire. — Nous sommes heureux avec plaisir que M. Rouffignac Henri, gendarme à Salviac, vient d'être décoré de la médaille militaire (14 ans de service, 1 campagne).

Nos sincères félicitations.

Nombreux décès. — Nous enregistrons cette fin d'année, de nombreux décès qui contrebalancent défavorablement le nombre de naissances. Durant le trimestre de l'été, on n'avait eu à compter aucun décès.

En fin d'année : décès de M. Francoulin Firmin, ordonnateur du bureau de bienfaisance, 75 ans ; de M. Coudere Arnaud, 79 ans, propriétaire à Salviac ; de M. Robert Truquet, 10 ans, de Jardel-Bas, près Salviac et de Marie-Anne Besse, 85 ans, à Dantou, mère de l'estimé conseiller municipal.

Nos sincères condoléances aux familles si cruellement éprouvées.

Une OCCASION de la succursale A. CITROËN

Torpédo Commercial B 14 — 9 cv. Excellent état. Reprise toutes voitures. Vente à crédit. Téléphone 162.

ETUDE DE M^e R. SEGUY

Licencié en droit. Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre.

Jugement d'adoption

A la date du vingt et un octobre mil neuf cent trente-sept, le Tribunal de première instance de Cahors, jugeant en matière civile, a rendu le jugement d'adoption dont la teneur suit :

Le Tribunal, Après s'être procuré les renseignements convenables, avoir vérifié si toutes les conditions de la loi sont remplies et s'être assuré si les personnes qui se proposent d'adopter jouissent d'une bonne réputation.

Après en avoir délibéré, Statuant publiquement, Homologue l'acte d'adoption reçu par Maître SALGUES DE GENIES, Notaire à Marciellac, le vingt-six août mil neuf cent trente-sept.

En conséquence, dit qu'il y a lieu à adoption par Monsieur BASSOUL Emile, propriétaire, et Dame REDON Maria-Zélie-Augusta, sans profession, son épouse, demeurant ensemble au Peyri, commune de Tour-de-Fauré, en faveur de Casimir MOREL, né le six juin mil neuf cent vingt-cinq.

Dit que l'adopté prendra le nom de Monsieur BASSOUL en l'ajoutant au sien propre et aura désormais pour nom patronymique MOREL-BASSOUL.

Dit que le dispositif du présent jugement sera transcrit sur les registres de l'état civil de l'année courante de la commune du lieu de naissance de l'adopté et que mention en sera faite en marge de l'acte de naissance de ce dernier, tant sur les registres de l'état civil de la dite commune que sur ceux déposés au Greffe du Tribunal civil dans le ressort duquel est situé ce lieu de naissance.

Signé : M. LEROUX, MAGNE. Pour copie certifiée conforme. Cahors, le 29 décembre 1937. R. SEGUY, Avoué.

Dernière heure

La grève des services publics parisiens est terminée

De Paris. — La grève des services parisiens a été déclarée, à Paris, mercredi. Le métro et les autobus ont été arrêtés. L'arrêt du travail a été partiel dans l'électricité, le gaz et l'eau. Mais la grève des services de la voirie étant complète, les ordures ménagères sont restées sur les trottoirs.

Les employés des pompes funèbres étaient également en grève ; toutefois le service fut assuré.

Mais la grève des services parisiens a été de courte durée. Le travail a repris jeudi matin. Partout, le trafic habituel a été rétabli.

Raid d'aviation

De Rio de Janeiro. — Les aviateurs italiens Stoppani et Cornani ont atterri mercredi, à 16 heures, à Ceravellas (Brésil). Les aviateurs ont tenu l'air durant 26 h. 24 minutes et ont couvert une distance approximative de 7.100 kilomètres.

Pompes funèbres Générales Succursale de Cahors

Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

Marcelle France

Marcelle France envoie à ses amis Lotois ses meilleurs vœux pour 1938. N'ayant pu venir les voir comme les années précédentes, elle veut bien continuer, malgré la hausse, ses consultations à 20 fr. Sollicitée par de nombreux docteurs elle va se pencher sur le problème angoissant de l'enfance déficiente, nul doute que sa collaboration leur soit précieuse.

M. Jean de Laramière a su découvrir et nous présenter cette femme de bien. Si la grâce et la bonté peuvent éclairer la vie enténébrée de ces malheureux enfants, elle le sera. Car Marcelle France, c'est une fée faite femme.

Chef Jean ICHES

Horticulteur-Floriste 11, rue Emile-Zola — Tél. N° 221

vous trouverez des plantes fleuries : Cyclamens, à partir de 10 fr. Azalées, à partir de 25 fr. Arums, plantes vertes, à partir de 4 fr. Fleurs de Nice, aux meilleurs prix

Maison de la Pantoufle M. COMBALBERT

5, rue Saint-James, CAHORS

VENTE RECLAME jusqu'au 15 janvier 1938

Charentais (bonté, talon cuir, semelle caoutchouc) à 10 fr. Pantoufles fourrées, à 13 fr. Poulaines feutre et cuir, à 29 fr.

Grand choix de charentais « Sémé » Il sera offert une paire de chaussons de poupée pour tout achat de 50 fr.

POUR TOUTES PLANTATIONS Arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne

Maison A. Pouzergues Fondée en 1854

2 bis, rue Emile-Zola, près des Remparts, CAHORS

CREATION DE PARCS ET JARDINS

VISITEZ NOS PEPINIERES

Parfumerie BASTIDE 3, rue Portail-Alban, CAHORS

à partir d'aujourd'hui BON-PRIME

LAINES à TRICOTER BAS DE MARQUE

LINGE DE TABLE FANTAISIE COLIFICHETS

Raymond 55, Boulevard Gambetta, CAHORS

POUR ACHETER OU VENDRE Une propriété, Une maison, Un fonds de commerce

S'adresser en toute confiance à L. MICHELET

14, Boul. Gambetta, CAHORS

Le mieux informé de toute la région Seul correspondant de l'Indicateur Berliand à Paris

Correspondants dans toute la France RENSEIGNEMENTS GRATUITS DISCRETION

Les Cours Pigier 12, Boulevard Gambetta à CAHORS

forment des Secrétaires spécialisés pour chaque profession : Commerce, Industrie, Finances, administration, etc. Diplôme en fin d'études. Situations indiquées aux élèves.

Cours par correspondance Enseignement indispensable aux fils et filles de commerçants : Comptabilité, Correspondance commerciale, Arithmétique, Français, etc.

Les Dames soucieuses de leurs intérêts et désireuses d'une belle fourrure s'adressent chez Madame BOISSY

face à la Halle Toute la fourrure, prix et qualité

PARIS-ÉLÉGANT

MAISON GILLET

CAHORS - 12, Rue Maréchal-Joffre, 12 - CAHORS

JUSQU'AU 15 JANVIER 1938

LIQUIDATION

DE LA

CONFECTION

HOMMES - ENFANTS

HATEZ-VOUS D'EN PROFITER

L'apéritif familial

Chaque maîtresse de maison peut préparer elle-même, à peu de frais, un délicieux vin fortifiant, puissamment apéritif, en versant dans un litre de vin le contenu d'un flacon de Quintonine. Et tous à la maison, petits et grands, se régaleront et se fortifieront, à l'heure de l'apéritif, en dégustant leur Quintonine. La Quintonine rend journellement l'appétit, les forces et la santé à des milliers de personnes fatiguées, déprimées ou anémiées. Seulement 4 fr. 95, le flacon. Tes Phies et Phie Orliac à Cahors.

VOG

2, Place Galdemar, 2

GRANDE RECLAME DE SACS

Son choix de gants Dames, hommes et enfants, ceintures, bijouterie fantaisie, troussees et serviettes écoliers, serviettes étudiants, parapluies hommes, dames et enfants, troussees de toilette, mallettes garnies, sacs de voyage.

Madame GAVILLET offrira un superbe cadeau pour tout achat de 50 fr.

P. FRANCÈS

Boulevard Gambetta

Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

LA COUPE, COUTURE MODE, LINGERIE apprises rapidement et à peu de frais aux COURS PIGIER

12, Boulevard Gambetta, à CAHORS Patrons sur mesures Essayages et retouches

Un Parfum Signé : Lanvin, Prince Matchabelli Lelong, Molyneux, Patou, Worth Weil, Rigaud

est toujours apprécié A la Maison B. BRIS

10, rue Foch, CAHORS vous trouverez le plus grand choix

Les plus belles garnitures de toilette. Les plus beaux poudriers. Des vaporisateurs à tous les prix.

Exclusivité des produits du D^r Payot HELENA RUBINSTEIN ACADEMIE SCIENTIFIQUE DE BEAUTE

Pour vos étrennes Un choix de couteaux de table et de poche. Couverts argentés. Rasoirs

Articles de chasse et de pêche N. BESSON 83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 335

A L'OCCASION DES FÊTES OFFREZ DES FLEURS

Les plus belles, les mieux présentées sont A la Source des Fleurs

Maison TARDIEU 4, rue Wilton, rue Emile-Zola Téléphone 196

La Fiduciaire Pigier Organisation-Vérification

Tenue de toutes comptabilités par Expert-Comptable agréé par les Tribunaux

12, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 440

ON DEMANDE une femme de ménage ou une BONNE

S'adresser : Bureau du Journal

Station Service A. MANDON

RADIO

17, Rue Maréchal-Foch CAHORS - Tél. 225

Sans Fillette oeil vous intéresse : Rantila seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, peut nous permettre d'effectuer les dépannages les plus rapides concernant les Postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.

Postes à partir de... 425

Super 5 lampes, toutes Ondes... 890

MAINTENANT je marche sans bâton

Quelle influence décisive ce témoignage magnifique peut avoir sur des milliers de désespérés! Aussi le tenons-nous à la disposition de tous dans nos bureaux, puisque Monsieur G. C. nous a demandé de ne pas publier son nom, pour convenances personnelles. Une fois de plus, des malades eux-mêmes en apportent la preuve :

déclare avec enthousiasme, Monsieur G. C... de Mazin-garbe (Pas-de-Calais).

"J'avais une sciatique depuis près de 4 mois quand j'ai vu vos annonces 'ASPRO' sur le journal. Je ne pouvais ni me coucher seul, ni me lever; il fallait m'habiller comme un enfant et je marchais avec 2 bâtons. Maintenant en mieux sans bâton, et ça va de mieux en mieux tous les jours".

'ASPRO'

CHASSE LE RHUMATISME

la sciatique, le lumbago. Même si vous avez tout essayé, faites confiance à 'ASPRO': dès les premiers comprimés vous verrez la douleur se calmer en quelques minutes. Suivez le traitement et, à votre grande joie, elle disparaîtra définitivement. Dès aujourd'hui, faites un pas vers une vie meilleure: achetez un paquet d'ASPRO!

PRENEZ AUSSI ASPRO CONTRE:
MIGRAINES
NÉURALGIES
SCIATIQUE
RHUMES - GRIPPE
RAGES DE DENTS

2. » le modèle 3.75 la boîte de 10 comprimés
7.50 la boîte de 25 comprimés 15. » la boîte de 60 comprimés



LA SÉQUANAISE

Au tirage du 15 Décembre de la SEQUANAISE CAPITALISATION, entreprise privée régie par la loi du 19 Décembre 1907, il a été distribué 3 Millions 149.000 francs dont 1.028.000 fr. au tarif B 1 (durée maxima 25 ans), 2.100.000 fr. au tarif W (durée 32 ans) — valeur de rachat garantie après 2 ans — et le surplus aux autres tarifs.

Parmi les adhérents bénéficiaires de ce tirage, nous comptons un de nos concitoyens habitant le département du LOT. A immédiatement touché :

80.000 francs

M. ROUSSILLE H. à Bio, près Gramat (B 1 690 à 709).

La Séquanaise remet ou envoie gratuitement aux intéressés sur leur demande la liste officielle des numéros désignés par le sort avec, en regard, les numéros des titres remboursables. Les tirages mensuels publics sont alimentés par la répartition de 70 0/0 des bénéfices distribués aux porteurs de titres émis avec participation dans les conditions prévues à l'art. 55 des Statuts et ne comportant pas plus de deux mensualités impayées. Ils se font au moyen d'urnes au Siège Social, 4, rue Jules-Lefebvre, à PARIS, à 9 heures et en principe à la date du 15.

La proportion de sortie à chaque tirage mensuel est égale à un sur quatre mille au tarif B 1 et à un sur cinq mille au tarif W à primes périodiques. Ces proportions minima sont majorées s'il y a lieu sous forme de tirages supplémentaires.

A ce jour (15 Décembre 1937), plus de CENT QUARANTE NEUF MILLE (149.241) titres de la SEQUANAISE CAPITALISATION sortis aux tirages, ont été payés par anticipation à leur capital nominal pour une somme de plus de 428 MILLIONS (428.459.601).

Dans les cinq dernières années (1932 à 1936) la SEQUANAISE CAPITALISATION a payé à ses adhérents plus de 1.200 MILLIONS sur titres échus, rachetés ou amortis aux tirages.

Le PROCHAIN TIRAGE aura lieu le JEUDI 13 JANVIER 1938.

CAPITAUX procurés rapid., p. n. s. dep. 5.000 sur titres garantis, ou signal., sér. à agric., commerc., indust., propriét., partent. int. dep. 4 0/0 (degr. Remb.) au gré du demandeur. Discrét. Aucune comm. d'av. au FONCIER RURAL et URBAIN, 12, av. Georges-V, Paris. Références 1^{er} ordre.

FETES DE NOEL ET DU NOUVEL AN
Les billets aller et retour délivrés par les Grands Réseaux Français à partir du samedi 18 décembre 1937 seront exceptionnellement valables jusqu'au jeudi 6 janvier 1938.

Les voyageurs peuvent rentrer à leur résidence le lendemain 7 janvier, s'ils ont pris à la gare de retour un train partant le 6 janvier avant minuit. Cette validité spéciale vous permettra de vivre de beaux jours de vacances.

Feuilleton du « Journal du Lot » 29

LA VEDETTE DISPARUE

PAR GUY DE NOVEL

Elle y songea un long moment encore et murmura :
— Si seulement cette bonne Mme Lambréze pouvait me pardonner un jour... Mais ça ! il n'y a guère à y compter ! Excellente femme, oh ! combien ! Mais inflexible avec ça, et ne revenant jamais sur une décision prise...
Un long et douloureux soupir s'échappa de ses lèvres.
Puis, s'étant dévêtue, elle se coucha. Mais elle ne put trouver le sommeil et passa une nuit blanche, en proie aux plus pénibles pensées.
Le lendemain et les jours qui suivirent ne furent pas moins durs à la malheureuse enfant. C'est que cette idée que Philippe était marié, idée qui la torturait au delà de ce qu'on peut dire, elle ne pouvait que difficilement arriver à bien se la mettre dans la tête !
Ce n'était pas qu'elle en doutât à proprement parler. Et d'ailleurs, n'en avait-elle pas toutes les preuves... désolables, si on peut dire ? Son abandon, cette femme qui se disait la

sienne et qui, tout de même, n'aurait sûrement pas osé une imposture, le film détruit... oui, tout cela ne se tenait, ne se complétait, ne se confirmait que trop bien ! Seulement la chose lui semblait, à elle si pure, tellement monstrueuse...
— Il faut tout de même bien que je m'y fasse, se disait-elle pourtant. Il y a des gens ainsi faits qu'ils sont capables de cela ! Le fait est là !
On arriva au quatrième lundi du mois.
Ce jour là, Anne partait de bon matin, montait à la gare, prenait le petit chemin de fer économique de Carhaix et, étant descendue vingt minutes après à la première station, gagnait d'un bon pas une jolie petite propriété où la bonne Mme de Kardrec la prenait à la journée.
Elle y trouva cette fois un grand jeune homme élégant qu'elle ne connaissait pas.
— Mon neveu, lui dit-elle en souriant la vieille dame. Un Parisien qui veut bien parfois venir pour quelques jours égayer ma solitude.
De fait, le jeune homme semblait prendre fort sérieusement la tâche de distraire sa tante, car toute la journée il demeura auprès d'elle à deviser, dans la salle où brûlait un bon feu de bois et où était également installée Anne.
Vers le soir, les journaux de Paris arrivèrent et Mme de Kardrec le pria de bien vouloir lui en faire la lecture. Il s'exécuta de fort bonne grâce. Puis,

ne voyant au bout d'un moment plus rien qui pût intéresser sa parente, il se tut.
— Eh bien, Charles ? interrogea la vieille dame. Vous ne lisez plus ?
— Mon Dieu, ma tante, répliqua le jeune homme qui demeurait le nez plongé dans la feuille, c'est qu'il n'y a plus rien... Je lis là, pour moi, quelque chose qui vous laisserait fort indifférent.
— Qu'en savez-vous ? fit Mme de Kardrec en riant. Est-ce que je ne m'intéresse pas à tout, par hasard.
— Si, si ma tante, se hâta-t-il de répondre. Mais... c'est la chronique du cinéma et je ne sache pas que vous soyez assidue à ce genre de spectacle. C'est pourquoi je n'avais pas cru devoir...
— Si c'est ça, oui, reconnut la bonne dame en caressant le gros chat noir qui dormait sur ses genoux.
— Tout à coup, le neveu poussa une exclamation :
— Tenez ! ça par exemple, c'est curieux ! Eh bien si ma tante ! Il y a tout de même là-dedans quelque chose qui va vous intéresser !
— Pas possible, fit-elle en souriant.
— Oui ! Vous vous rappelez bien l'île de Batz, je suppose ?
— Je crois bien, s'écria-t-elle. Quand nous habitions Roscoff, ton pauvre oncle et moi, nous y allions souvent.
— Eh bien, on y a tourné un film !
— On a tourné un film à Batz ?

MALADIES de la FEMME

LE FIBROME
Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes, etc. autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.
La femme se préoccupe peu, d'abord, de ces inconforts, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le Fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.
A toutes ces malheurs, il faut bien dire et redire :
Faites une cure avec la

QUE FAIRE ?
A toutes ces malheurs, il faut bien dire et redire :
Faites une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY
N'hésitez pas car il y va de votre santé, et sachez bien que :

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY composée de plantes spéciales est le remède par excellence contre les Maladies Intérieures de la Femme : Métrite, Fibrome, Hémorragie, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Rétrov. d'Age, Rhumatismes, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varies, Phlébitis.
Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENINE DES DAMES.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires MAG. DUPONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien exiger le véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui seul porte le portrait de l'abbé Soury et sa croix en signature.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

PLAISIRS DE NEIGE EN AUVERGNE (saison 1937-1938)

En peu de temps... au départ d'Aurillac, vous serez sur les champs de neige du Lioran, grâce aux améliorations apportées au service des trains.
Vous bénéficierez des commodités suivantes :
Les dimanches et fêtes, du 19 décembre au 3 avril, train spécial 3^e classe (Aurillac départ 8 h. 21, Vic-sur-Cère départ 8 h. 46, Le Lioran arrivée 9 h. 22). Il sera en correspondance avec les trains de Capdenac départ 6 h. 33 et de Rodez 4 h. 41.
Le dimanche 19 décembre, ainsi que les 2^e et 4^e dimanches de janvier et février, train spécial 3^e classe (Aurillac départ 9 h. 04, Le Lioran arrivée 10 h. 05).
Pour votre retour, — Les dimanches et fêtes, du 19 décembre au 3 avril, train spécial 3^e classe (Le Lioran départ 16 h. 23, Vic-sur-Cère arrivée 16 h. 59, Aurillac arrivée 17 h. 25 avec correspondance pour Capdenac arrivée 19 h. 05 et Rodez arrivée 21 h. 50).
Le dimanche 19 décembre, ainsi que les 2^e et 3^e dimanches de janvier et février, train spécial 3^e classe (Le Lioran départ 18 h., Aurillac arrivée 19 h. 03).

A BON MARCHÉ...

Puisque vous avez des produits à vendre, des affaires à traiter, des achats à faire,
Venez au Marché de Cahors
Mais avant de prendre le train, n'oubliez pas de vous munir d'un :
Billet de marché
40 0/0 de réduction
sur les prix des billets simples à place entière pour l'aller et le retour en 3^e classe.
Ces billets sont délivrés tous les jours de marché et de foire de Cahors, par toutes les gares sur les sections de ligne de Gourdon, Cajarc, Caussade et Fumel à Cahors.
Ils sont valables à l'aller dans tous les trains permettant d'arriver à Cahors avant 14 heures, au retour dans tous les trains à partir de 10 h. et permettant de revenir au point de départ dans la même journée.
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Bibliographie

LA NATURE
Pour leur Noël et les vacances du Jour de l'An, les lecteurs de La Nature auront de quoi lire, se distraire et s'instruire avec le numéro spécial de fin d'année, bien plus abondant que d'ordinaire, tout aussi varié et intéressant. La place nous manque pour en rendre compte en détails et, plutôt que de choisir, nous préférons en reproduire simplement le sommaire :
L'aviation commerciale française. Le réseau Air France, par M. Vollet;
Pollinisation par les mollusques;
Le sort de l'alcool dans l'organisme, par M. Douchet;
Les voitures allégées du réseau de l'Etat, par M. Lanorville;
Production et utilisation des radioéléments. Le cyclotron, par M. Vigneron;
Le nouveau phare d'Ouessant, par M. Vigneron;
Sur les illusions d'optique provoquées par un phare tournant, par M. Dunoyer;
La fabrication des skis, par M. Lanorville;
Le protoxyde d'azote, le meilleur des anesthésiques, par M. Seyewitz;
Histoire du premier musée autorisé par le Gouvernement, par M. Cabanes;
Un parc national dans les Vercors, par M. Boissière;
Histoire du thermomètre, par M. Daridon;
Un emploi nouveau des mélanges réfrigérants à base d'acide carbonique.
Le mois météorologique, par M. Roger;
Recettes et procédés utiles;
L'automobile pratique, par M. Picard;
Communications à l'Académie des sciences, par M. Bertrand;
Livres nouveaux;
Notes et informations;
Inventions et nouveautés;
Boîte aux lettres,
Comme on le voit, quelles que soient sa spécialité et ses curiosités, ses occupations et ses préoccupations chacun y trouvera à apprendre et à se documenter, car La Nature est la plus complète et la plus parfaite des revues consacrées aux sciences et à leurs applications.
La Nature. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à

L'Industrie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE FLOU

L'ODYSSÉE D'UN TRANSPORT TORPILLÉ

Par Maurice LARROUY

On sait l'immense succès obtenu par ce récit passionnant, couronné en 1917 par le Prix Fémina-Vie Heureuse. Il contribuait puissamment à éclairer le grand public sur les dangers insoupçonnés de la guerre sous-marine. Le voilà, avec la belle collection de la maison Flou, mis à la portée de toutes les bourses, et dans la forme et la valeur documentaire, la fugitive actualité. C'est vraiment un ouvrage d'un bout du monde à l'autre avec un équipage d'occasion, au gré d'ordres parfois incohérents, flottant au hasard, sans T. S. F. ni défense, sous la menace d'un ennemi invisible. Rien de plus héroïque que son chargement : charbon, coton, munitions, armes, minerais de fer, soldats à embarquer où à rapatrier, etc. Grâce au sang-froid du commandant Fourgues, à l'esprit débrouillard des officiers en second, au dévouement de tous, il va, intrépidement, de l'Adriatique à l'Amérique, d'Espagne en Angleterre, en Russie, en Grèce, à Salonique, où il apporte à Sarraïl un moyen de salut. On peut noter au passage certains détails caractéristiques : la malveillance peu dissimulée de quelques nations neutres, l'insouciance formaliste de certaines autorités maritimes, le rôle avoué de l'espionnage allemand, l'accueil triomphal que reçoivent les sous-marins trop clairvoyants, l'impuissance relative des grosses unités navales, etc. Quelle odyssee amoureuse, traversée d'une brève idylle, et dénouée par une tragédie rapide ? Un morceau d'histoire !
Un volume in-16 broché sous couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Flou, 3, rue Garancière, Paris, 6^e, et dans toutes les bonnes librairies.

moi
QUI PARS EN WEEK-END DE NEIGE...
je prends le TRAIN
car c'est le seul moyen d'arriver et de revenir en "forme", sans perdre une heure et sans dépenser plus qu'en restant chez soi.
On a créés trains et billets de week-end avec 50% de réduction, j'en profite
les Grands Réseaux s'ingénient à offrir à leur clientèle facilités et réductions. Renseignez-vous. Profitez-en

Pub. R.-L. Dupuy

AVEZ-VOUS SONCÉ A VOTRE BILLET DE LOISIRS AGRICOLES

40% DE RÉDUCTION

DELIVRÉ DU 31 OCTOBRE AU 31 MARS VALIDITÉ 31 JOURS

Pour l'obtenir procurez-vous à votre gare une "DEMANDE DE CARNET D'IDENTITÉ"

Valable 5 ans, ce carnet vous sera remis 2 mois, au plus, après dépôt de votre demande contre paiement de 5 fr. (décal normal) ou dans les 15 jours si vous acceptez de payer 20 fr.

AGRICULTEURS
prenez vous aussi quelques jours de vacances...

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Parfaitement ! Ecoutez plutôt. Et il se mit à lire l'écho suivant :
Les prises de vue de la Tour du Silence, cette superproduction de la Standard Maluyne C dont nous avons exposé le sujet à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs, sont actuellement terminées. Saint-Valtier et sa charmante compagne Mary Mac Joyce viennent de rentrer de l'île de Batz où ils ont été favorisés par un temps magnifique. Aussi, la bande réalisée est-elle apparue de tout premier ordre à la projection. Le montage va commencer incessamment.
— Tiens ! fit Mme de Kardrec. Ça c'est amusant ! Eh bien, moi qui ne sors jamais, j'irai peut-être bien le voir, ce film, s'il passe à Morlaix. Je serais curieuse de reconnaître les aspects de l'île et de voir quelle pièce ils ont pu faire jouer là-bas. Car c'est un décor qui... Eh bien, Mademoiselle quel est-ce que vous avez ?
— Ces derniers mots s'adressaient à Anne, sœur qui le regard de la vieille dame venait par hasard de se porter et qui lui était subitement apparue, dressée sur sa chaise, immobile, le visage chaviré par quelque affreux chagrin.
A son tour, le jeune homme se retourna.
— Mon Dieu, Mademoiselle, vous êtes souffrante ?
— Pauvre Anne ! elle n'avait guère l'habitude du style des échos de publicité. Aussi ignorait-elle que dans les comptes rendus de ce genre, on

afecté fréquemment et par humour de considérer les artistes à travers leur personnage. Or, au dénouement de la Tour, l'héroïne devenait la fiancée, donc la future compagne du héros ! C'était à quoi le rédacteur de l'écho, parlant de Philippe et de Mary, avait voulu faire allusion, sans plus. Mais la jeune fille y avait aussitôt trouvé confirmation des allégations de la vedette et ce mot de « compagne » lui résonnait encore aux oreilles, plus cruel que tout ce qu'elle avait jamais entendus...
— Pourtant, elle se ressaisit :
— Non monsieur... Je vous assure madame...
Et elle bredouilla quelques phrases vagues, où il était question de chaleur, de migraine, etc.
Une demi-heure plus tard, sa journée finie, elle s'en retournait en hâte à la station.
« Il n'y a plus de doute possible, se répétait la pauvre petite. Cette femme m'a dit la vérité ! »
Et parce que tout espoir d'un miracle qui fût venu modifier la face des choses s'était désormais enfui, elle se sentait la mort dans l'âme.
Par la suite d'ailleurs, et parce qu'elle s'était mise depuis ce triste jour à lire attentivement chaque semaine la chronique du cinéma, elle eut d'autres « preuves » de la réalité de ce mariage.
En effet, il ne se passait guère huit jours qu'un écho ne parût, consacré à la Tour. C'est que Mary poussait à

(A suivre).